



Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56
Fax : 02.99.39.86.84

ADRESSE MAIL

secretariat@mairie-irodouer.fr

SITE INTERNET:

http://www.mairie-irodouer.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/17h
Jeudi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h	



HERVÉ DE LA FOREST
MONSIEUR LE MAIRE :
permanence le matin
sur rendez-vous
06 09 01 46 33

YVES LESVIER

1^{ER} ADJOINT :

Urbanisme, Voirie et
Chemins Ruraux
06 59 15 43 92



LAËTITIA DELAHAYE

2^{ÈME} ADJOINTE :

Enfance, Garderie,
Restauration Scolaire,
Commerces et Artisanat
06 78 88 66 26



FRÉDÉRIC TEXIER

3^{ÈME} ADJOINT :

Services Numériques,
Environnement
Espaces Verts, Bâtiments
06 01 92 74 98



ISABELLE DOUINOT

4^{ÈME} ADJOINTE :

Affaires Scolaires,
Communication,
Animations Communales,
Conseil Municipal des
Jeunes (CMJ)
06 74 99 29 03



SYLVIE GENAITAY :

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
à la CULTURE. **06 99 23 95 37**

MARCEL MAUDET :

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX SPORTS
06 76 47 67 15

La Municipalité vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le Maire, ses adjoints et
conseillers municipaux sont
heureux d'inviter la population
aux vœux qui auront lieu

SAMEDI 4 JANVIER à 11h
à la Salle Multifonctions.

DIMANCHE 1^{ER} : Marché de Noël organisé par
l'APE de l'Ecole Henri Dès à LA SALLE MULTIFONCTIONS.

SAMEDI 7 : Couscous à emporter organisé par l'Avenir
Irodouër Football.

SAMEDI 14 : SAINTE-BARBE des Pompiers.

MERCREDI 18 : REPAS DE NOËL de l'ADMR (PETITE SALLE MULTIFONCTIONS).

Jeudi 19 : ARBRE DE NOËL de l'APEL Ecole Saint Joseph
(GRANDE SALLE MULTIFONCTIONS).



INFOS MUNICIPALES



ARNAQUE AUX CALENDRIERS

Alors que les fêtes de fin d'année
approchent à grands pas, les autorités
françaises et la Préfecture mettent à
nouveau en garde la population
contre le retour des arnaques aux calendriers
vendus par de faux professionnels.

Les bons réflexes :

- **DEMANDEZ** la carte professionnelle du vendeur.
- **VÉRIFIEZ** la présence d'un logo officiel de
l'institution sur le calendrier.
- **NE LAISSEZ PAS** entrer un inconnu.
- **SIGNEZ** toute personne suspecte en compo-
sant le 17.
- **ALERTEZ** les personnes âgées ou isolées de mon
entourage.

LE MONOXYDE DE CARBONE !

Les intoxications au monoxyde de carbone
concernent tout le monde... Les bons gestes
de prévention aussi !

QUELS SONT LES DANGERS ? Très difficile à
détecter car il est inodore, invisible et non irritant.
Après avoir été respiré, il prend la place de
l'oxygène dans le sang et provoque maux de
tête, nausées, fatigue, malaises...

FAITES VÉRIFIER par un professionnel vos installations !

VEILLEZ À UNE BONNE VENTILATION :

- **aérez 10 minutes** votre loge-
ment, même quand il fait froid.
- **n'obstruez jamais** les entrées et
sorties d'air (grilles d'aération
dans les cuisines).



THÉÂTRE « LA TROTHEDI »

La «TROTHEDI» vous interprètera
« **AMANDA N'EST PLUS DANS SON
BAIN** », une comédie de Vivien
LHERAUX. Les représentations
auront lieu en janvier à la salle
multifonctions.



Samedi 4 à 20h30

Dimanche 5 à 14h30

Samedi 11 à 20h30

Dimanche 12 à 14h30

DES PUCES SUR LES BACS

LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES
VONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE PUCES !

Entre novembre 2019 et janvier 2020,
le SMICTOM va procéder à l'installa-
tion de pucés sur les bacs de tous
les foyers. Le SMICTOM mandate la
société CONTENUR qui interviendra sur les bacs.

Le SMICTOM compte sur les usagers pour laisser
**leur bac sorti et accessible jusqu'à un jour après
le jour de collecte** afin de permettre l'équipe-
ment du bac. **Cette intervention est gratuite.**

Une fois le logo ci-dessous en place sur le bac à
ordures ménagères, les usagers savent que le
bac a été pucé.

► Quel changement pour l'usager ?

Rien ne change pour l'usager, que ce soit au
niveau du fonctionnement de la collecte, de la
facturation ou des consignes de tri.



RECENSEMENT POPULATION

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !
Le recensement aura lieu sur la
commune

DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020

La commune va recruter des agents recenseurs sur
cette période.

DESCRIPTION DES MISSIONS :



- Assister à la formation,
- effectuer la tournée de reconnaissance,
- recenser la population dans un secteur,
déterminé.



**LES CANDIDATURES SONT À
DÉPOSER À LA MAIRIE.**



JARDINIÈRES



Nous invitons les personnes
disposant de jardinières ou vasques à les déposer
à la Mairie **JUSQU'À MI-DÉCEMBRE.**
Les personnes intéressées par des jardinières sont
invitées à passer commande auprès de la Mairie
AVANT LE 15 JANVIER. MERCI !

RÈGLEMENTATION CHIEN DE 1^{ÈRE} ET
2^{ÈME} CATÉGORIE

Un chien de première ou de
deuxième catégorie doit toujours être
tenu en **laisse** et **muselé** sur la voie publique.

Prochaine réunion de conseil :
Jeudi 23 janvier à 20h15



Pour la feuille info de
JANVIER 2020



Merci de déposer vos articles
pour le **20 décembre** à la mairie
ou par courriel :
secretariat@mairie-irodouer.fr



Quand pour Noël on
s'ensoleille, pour
Pâques on
brûle le bois.



BIBLIOTHÈQUE « LA PLUME ENCHANTÉE »



Glaglagla ! Qu'il fait froid, l'hiver est presque là !
Et si les livres, nous invitaient à rester au chaud, tout comme des amis ;
à voyager sans bouger du canapé, à vivre et à découvrir es nou-
velles aventures de nos héros , et à apprendre encore et encore.

- **VACANCES DE NOËL** : Fermeture du samedi 21 décembre (inclus) au mercredi 1er janvier.
- **SAPIN DE NOËL PARTICIPATIF** : La bibliothèque a besoin de vous pour décorer son sapin (Coloriage et découpage).

Les RDV :

Bébés lecteurs : le Mardi 3 Décembre avec Lucie

Thème : Noël

Pour les 0-3 ans / Deux séances à 9h30 et 10h15 / Inscription conseillée

Heure du conte : le Mercredi 04 Décembre avec Lucie

Thème : **NOËL**. Pour les 4-8 ans / 14h00 à 14h45. Inscription conseillée

Histoires enchantées spécial Noël avec Camille.

Pour les 3-6 ans : Mercredi 18 Décembre de 10h30 à 11h30

Pour les 7 ans et + : Mercredi 18 Décembre de 14h00 à 15h00

Seniors à la page : Atelier numérique sur tablette

Comment faire ses courses en ligne (Drive), découvrir les sites d'occasion (le bon coin, Ebay...) : Vendredi 13 décembre : de 14h00 à 15h30. La bibliothèque peut vous prêter une tablette pour l'atelier. Si vous avez plus de 60 ans et que vous êtes intéressés, contacter la bibliothèque.

Contact : 02.99.39.88.14 ou bibliotheque@mairie-irodouer.fr

MARDI : 16H30-18H30

MERCREDI : 15H30-18H30

VENDREDI : 16H00-19H00

SAMEDI : 10H-12H00



LE RELAIS PEDESTRE

Le 8 mai 2020 sera-t-il le dernier relais d'Irodouër ?

De fortes incertitudes pèsent sur l'avenir de cette manifestation. En effet, pour pouvoir continuer, le bureau de l'association qui organise cet événement sportif depuis 32 ans a un besoin urgent d'être renforcé.

Si vous appréciez cette manifestation, que vous soyez coureur-coureuse ou non, nous vous invitons vivement à venir nous rejoindre.



La prochaine réunion aura lieu le
MERCREDI 4 DÉCEMBRE À 20H
 à la salle des associations rue du lavoir.

ECOLE SAINT JOSEPH

En prévision de la rentrée de septembre 2020, M. Denniel, chef d'établissement de l'école St Joseph, se tient à la disposition des familles des enfants nés en 2017 (PS) ou en 2018 (TPS) et des familles nouvellement arrivées sur la commune.

Une visite de l'école peut être proposée ainsi qu'un temps d'échange avec l'enseignante de TPS/PS. Vous pouvez prendre contact au **02.99.39.83.91** ou à l'adresse saintjoseph.irodouer@wanadoo.fr.

Des informations sur la vie de l'école sont également disponibles sur le site Internet <http://www.esj.irodouer.com>.

Vous souhaitant avec un peu d'avance de bonnes fêtes de fin d'année. M. DENNIEL



APE MARCHÉ DE NOËL



A L'approche de Noël, l'association des parents d'élèves de l'école Henri Dès vous invite au :

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 1er DECEMBRE

de 10h00 à 18h00

la salle multifonctions

STAND « TÉLÉTHON »
Présent au Marché

Le Père Noël et sa photographie à partir de 14h00

LUTTE CONTRE LES FRELONS

L'assemblée générale de l'association de lutte contre la prolifération du frelon asiatique aura lieu le **VENDREDI 10 JANVIER À 20H** à la petite salle multifonctions.

Les adhérents, ainsi que toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

PIERRE DELAHAYE

AU 06 38 72 13 74 ou 02 99 60 38 30



INFOS PRATIQUES

DÉCLARATION D'IMPÔT EN LIGNE : QUELLE DATE LIMITE POUR CORRIGER ? Vous venez de vous rendre compte d'un oubli ou d'une erreur sur votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2018 ou sur votre avis d'impôt ? Vous pouvez encore effectuer des corrections sur votre déclaration de revenus en ligne jusqu'au **17 DÉCEMBRE**.

INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALES : Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

INSCRIPTION EN LIGNE : SERVICE PUBLIC.FR ou

INSCRIPTION A LA MAIRIE (pièce à fournir : **carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois**)

RECENSEMENT : Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE**. **PIÈCES À FOURNIR** : **CARTE D'IDENTITÉ ET LIVRET DE FAMILLE**. La **convocation à la JDC est automatique** : elle intervient entre **9 mois et 1 an** après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de **17 ans, 3 mois**.



CONCESSION CIMETIERE : Octroyée par le maire pour une durée de 30 ans, la **concession funéraire** fait l'objet d'un contrat : le concessionnaire loue une parcelle du terrain communal pour y installer une sépulture individuelle, collective ou familiale. Mais une fois ce laps de temps écoulé, qu'advient-il de l'engagement et de la tombe ? Il existe deux cas de figure : **le renouvellement du contrat** ou **l'abandon de la sépulture**.

❑ **LA CONCESSION EST RECONDUITE !** La famille qui veut prolonger son engagement doit s'en inquiéter, c'est à elle de démarcher la municipalité. Elle dispose **D'UN DÉLAI DE 2 ANS** après le terme du contrat.

❑ **LA CONCESSION N'EST PAS RECONDUITE** : Cela survient quand la famille ne veut plus de cette concession, parce qu'elle a excédé le délai de deux ans spécifié plus haut ou parce qu'elle ne s'est tout simplement pas manifestée, par oubli ou parce qu'il n'y a plus d'ayant-droit. Dans toutes ces situations, cela signifie que **la famille perd tous ses droits sur la concession**.

Si la famille ne veut plus s'en occuper, elle peut en avvertir la commune par l'envoi d'une lettre annonçant l'abandon de la parcelle. L'abandon ne peut être déclaré que si l'ensemble des ayants droits s'accordent sur cette décision.



Joyeux Noël à toutes et à tous !





Les sorties du CYCLO

	MARDIS	PARCOURS	VENDREDIS	PARCOURS
SEMAINE 50	10	15	13	16
SEMAINE 51	17	17	20	18
SEMAINE 52	24	19	27	20
SEMAINE 01	31	21	03	22
SEMAINE 02	07	23	10	24

AS FOOTBALL IRODOUER

DATE	HEURE	CATÉGORIE	COMPÉTITION	ADVERSAIRE
01/12	11 H	SÉNIORS FÉMININES	CHAMPIONNAT FEMININ	THORIGNÉ FOUIL-LARD
	15 H	SÉNIORS	CHAMPIONNAT R3	BÉDÉE PLEUMELEUC
08/12	15 H	SÉNIORS	CHAMPIONNAT D4	LA CHAPELLE CHAUSSÉE
		SÉNIORS	CHAMPIONNAT D2	SENS VIEUX-VY GA-HARD
15/12	15 H	SÉNIORS	CHAMPIONNAT R3	BRUZ
22/12	15 H	SÉNIORS	CHAMPIONNAT R3	L'HERMITAGE CHAPELLE CINTRÉ

Retrouvez toute l'actualité de l'Avenir Irodouër Football sur <http://www.avenirirodouerfootball.fr/>

CLUB DES LOISIRS

JEUDI 5 DECEMBRE : GAI SAVOIR à 19h30 à la salle des associations.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE À 12H00 : Assemblée générale, **au restaurant « L'Orée du Parc ».**

ELECTIONS DU TIERS SORTANTS :

MME GEFFROY CATHERINE
MME LORRET MARIE-ANNETTE

Et **MME CHEZE PAULETTE**, candidate ayant répondu positivement à notre appel de candidature, ce dont nous la remercions.

AG suivie du repas festif de Noël :
24€ adhérent - **30€** non adhérent

A l'aube d'une nouvelle décennie, nous vous offrons tous nos vœux de Bonnes Fêtes, de santé et d'amitié. Le Conseil d'administration

Pour tous renseignements :
Mme GEFFROY au 06 59 47 69 07

NOUVELLES ACTIVITÉS !



Les Ongles de Jade

48 "L'Aubriotière"-35850 IRODOUER
sur rendez-vous uniquement au
Tél. **07 81 85 73 84**



NAT ANIME ANIMATRICE DE VIE À DOMICILE

Vous propose un accompagnement personnalisé lors d'ateliers et de sorties **pour vous, votre parent ou l'un de vos proches en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap**

POUR EN SAVOIR PLUS :
Tél : 06 56 67 14 35 /
natanime35@gmail.com
Paiement en CESU/
1er entretien gratuit.
Page Facebook :
Natanime Animatrice.



CHEMINS ET NATURE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Mr Daniel PESTEL au 02 99 39 83 65 ou 06 23 69 02 56
Mme Anne GILLOUAYE au 02 99 39 83 67 ou 07 84 28 29 05



DIMANCHE 8

RANDONNÉE SUR LA COMMUNE D'IRODOUER

8 KMS. Départ à 13h30 du parking du Lavoir



L'AIDE EN PARENTHÈSE

LE PÔLE SANTÉ & SERVICES DU PAYS DE BROCÉLIANDE A lancé une action destinée aux aidants de la communauté de Communes.

MARDI 17 DECEMBRE DE 14H À 17H
(PEINTURE SUR VERRE) SUR INSCRIPTION

A LA MEDIATHEQUE ARC EN CIEL
7 RUE DE MONTAUBAN A LANDUJAN



CONTACT : SERVICE CLIC

MANOIR DE LA VILLE COTTEREL À MONTAUBAN. Tél : 02 99 06 32 45

AU JARDIN EN DÉCEMBRE

Si le gel ne s'est pas encore abattu dans notre région, il est encore temps, en ce début de mois de décembre, de planter vos derniers arbres et arbustes.

S'il gèle, reportez vos projets de plantation au début du printemps. Il sera encore temps d'intervenir juste après les gelées.

Enfin, si le sol le permet et qu'il n'est pas trop dur, terminez la **plantation des bulbes** de printemps. Il sera bientôt trop tard, dépêchez-vous !



TRUC ET ASTUCE



COMMENT UTILISER SES SACHETS DE THÉ USAGÉS

Oui, le thé possède de nombreuses vertus pour la santé et le bien-être mais il est également un bon allié dans la maison.

Comme la plupart des déchets organiques le thé est un très bon fertilisant pour les plantes.

- ☐ Ouvrez vos sachets de thé.
- ☐ Déposez directement le thé usagé dans vos pots de fleurs.
- ☐ Mélangez la terre en surface avec le thé.
- ☐ Arrosez abondamment.



Contre les mauvaises odeurs ! Tout comme le marc de café, le thé est doué pour **capturer et éliminer** les mauvaises odeurs. Il est tout à fait possible de l'utiliser un peu partout. Déposez 1 ou 2 sachets utilisés dans une coupelle.

- Placez la coupelle aux endroits stratégiques de la maison.
- Dans le frigo.
- Dans les toilettes et wc.
- Dans un coin de la buanderie tout près d'une poubelle à linge.



COLLECTE DES VÊTEMENTS

Pour information, les conteneurs de collecte de vêtements vont être petit à petit changés par mesure de sécurité.

MERCI DE NE PAS REMPLIR VOS SACS, car ils risquent de ne pas passer dans le conteneur.

DES SACS PLUS ADAPTÉS SERONT FOURNIS À LA MAIRIE ULTÉRIEUREMENT.



N'HÉSITEZ PAS À SOUTENIR LA RECHERCHE en achetant les **objets TELETHON** en vente à la mairie. **MERCI A TOUS !**

LES SOLDES D'HIVER 2020, d'une durée de 4 semaines (contre 6 semaines auparavant), sont prévus du **MERCREDI 8 JANVIER AU MARDI 4 FÉVRIER.**

INFO SMICTOM DE TINTENIAC

LIEU-DIT « LA LANDE » 35190 TINTÉNIAC-TÉL. 02.99.68.03.15.

Par courriel : contact@smictom-ille-rance.fr

Site : www.sictom-tinteniacy.fr.

HORAIRES DÉCHETTERIE DE ROMILLÉ.

La déchetterie est OUVERTE AUX HABITANTS D'IRODOUËR.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h	FERMÉ	14h/17h	9h/12h 14h/17h

CABINET INFIRMIERES : 9 rue du stade.

Tél. 02 99 39 83 38, pour vos prises de sang

prescrites par votre médecin dont l'indication

«à domicile» ne figure pas, pensez à prendre rendez-vous au cabinet :

► **PERMANENCE** : mercredi et samedi matin de 8h30 à 9h00.

► **SUR RENDEZ-VOUS** les autres jours.

PODOLOGUE : 9 rue du stade.

Monsieur CHICOINE Jérémy sur rendez-vous.

Tél. 07 87 09 86 76

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : 9 rue du stade

Madame VERGER Christine. Tél. 02 99 39 80 47

OSTÉOPATHES : 18 bis rue de Dinan. (derrière la poste) Monsieur ROBERT et Mme BENHAOUA.

Tél. 09 83 77 65 54 ou 07 67 27 07 26.

PSYCHOLOGUE : 18 bis rue de Dinan.

Madame LECLERC Solène.

Tél. 06 23 11 29 29

SOPHROLOGUE : 1 Maubusson

Loïc HAUTENAUVE.

Tél : 06 15 700 703

SAUR de MORDELLES (compagnie des eaux) :

26 route de Chavagne à Mordelles.

Tél. 02 78 51 80 00. Dépannage 24h/24h :

Tél. 02 78 51 80 09

ENEDIS : Numéro d'urgence 24h/24h

Tél. 09 726 750 35

TRÉSOR PUBLIC : 35 bd Carnot à Montfort.

Tél. 02 99 09 00 75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Montauban) :

Tél. 02 99 06 54 92

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

ATTENTION !

En cas de jour férié, les collectes sont décalées d'un jour à partir du férié
Les sacs NON RAMASSÉS doivent être retirés et ne doivent pas être laissés sur le trottoir, MERCI.

COLLECTE ORDURES MENAGERES :

MARDIS : 3, 10, 17, 24, 31.

COLLECTE DES SACS JAUNES :

SEMAINE PAIRE LES **VENDREDIS** (MATIN) :

13 ET 28

LES **SACS JAUNES** SONT A VOTRE DISPOSITION à la MAIRIE.

PRÉFECTURE DE RENNES : 3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES Tél. 0821 80 30 35

ADMR (du Pays de Bécherel) :

2 rue des Cailleuls. Tél. 02 99 39 89 51.

mail : becherel.asso@admr35.org

PAE : 9 rue des Cailleuls. Tél 02 99 39 85 11

PERMANENCES

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

AU PAE d'IRODOUËR : le 1^{er} et le 3^{ème} MARDI MATIN. Tél. 02 99 39 85 11.

À LA MAIRIE DE MONTAUBAN : LE MARDI.

Permanence assurée par différents assistants. Tél. 02 99 09 15 53.

POUR QUE CHACUN VIVE EN TOUTE QUIÉTUDE !

L'utilisation des **MATÉRIELS ET ENGINS À MOTEUR** (tondeuses à gazon, tronçonneuses, karcher, engins de terrassement...) **EST INTERDITE EN DEHORS DES HORAIRES SUIVANTS (le dimanche aussi, c'est interdit !)**

LUNDI AU VENDREDI	de 8h à 20h (hors jours fériés)
SAMEDI	de 9h à 12h & 14h à 20h (hors jours fériés)

PERMANENCES MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La MSAP de St Méen vous accueille le

► **MARDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

► **MERCREDI** de 8h30 à 18h.

► **JEUDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

► **VENDREDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h.

► dernier **SAMEDI** du mois de 10h à 13h

22 rue de Gaël. Tél 02 99 09 44 56

msap@stmeen-montauban.fr

PERMANENCES **SANS** RENDEZ VOUS

CAF : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h **mardi 3 et 17**

SOLIHA (aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement) : **mercredi 4 et 18**

ADIL 35 : **jeudi 12** de 14h à 17h.

POINT REGION : (informer sur l'offre et les financements des formations) : **vendredi 6** de 8h30 à 12h30.

INFORMATION JEUNESSE : (informer et accompagner les projets des jeunes) : - **mercredi** de 13h à 18h.

- **vendredi** de 15h30 à 19h.

- **samedi (dernier samedi du mois)** de 10h à 13h.



PERMANENCES **AVEC** RENDEZ VOUS

CDAS : jeudi.

ARCHITECTE CONSEIL : jeudi de 14h à 16h.

CLIC : le vendredi de 14h à 17h.

CPAM : le vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h.

WE KER (accompagner les jeunes de 16 à 25 ans) les mercredis et vendredis.

EUREKA EMPLOI SERVICES : les vendredis de 8h30 à 12h10.

CDIFF 35 : le jeudi de 9h30 à 12h30.

UDAF 35 : le mardi de 13h30 à 16h30.

CDAD (centre Départemental de l'Accès au Droit)

Rencontrer un avocat : le mardis de 14h à 16h00.

Rencontrer un notaire : le mercredi de 16h à 18h00.

NUMEROS D'URGENCE

► **HOPITAL PONTCHAILLOU** : 02 99 28 43 21

► **CENTRE ANTI POISON** :

02 99 59 22 22

► **15 SAMU**

► **17 POLICE**

► **119** enfance mal traitée

► **18** POMPIERS

► **112** appel d'un portable

► **114** appel urgence pour malentendant.

► **GENDARMERIE HEDE**

02 99 45 45 61

► **DÉFIBRILLATEUR SALLE DES SPORTS** :

rue du stade



ADRESSES UTILES POUR LA PAROISSE :

M.DEMAURE Joseph au 02.99.39.80.87 / Mme ARROT Odette au 02.99.39.83.77.

Paroisse Saint-Eloi à Montauban : 02.99.06.61.72.e-mail : paroissestelo@yahoo.fr.

HORAIRES DES MESSES : 3ÈME DIMANCHE DU MOIS À 9H30

AGENCE POSTALE IRODOUËR - Tél : 02 99 39 81 05

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14H-17H	9H-12H	8H30-11H30	14H-17H	9H-12H

URBANISME

INSTRUCTRICE DROITS DES SOLS : MME LEPAGE ELISA

Communauté de Communes St Méen-Montauban.

Tél : 02 99 06 54 92

TAD (SERVICE TRANSPORT À LA DEMANDE)

Contact : Manoir de la ville Cotterel.

46 rue de Saint-Malo à Montauban.

Tél : 02 99 06 54 92.

Site internet : www.stmeen-montauban.fr



PERMANENCE CONSEILLER DEPARTEMENTAL

RENDEZ-VOUS AU 02.99.02.35.17 (SECRETARIAT CONSEIL DÉPARTEMENTAL)

PERMANENCE SERVICE URBANISME ET HABITAT

PERMANENCE CAU 35 (conseil en architecture) :

Prochaine séance : **JEUDI 12** (après-midi) à la mairie de Montauban Prendre RDV au 02 99 06 42 55

CONSULTATION ET PERMANENCE PMI



(MAISON DE L'ENFANCE D'IRODOUËR).

Consultation : **MARDI 2 (APRÈS MIDI)** Plus d'infos au 02.99.09.83.70

PHARMACIES DE GARDE

1er	GUILLOU DE ST MEEN	02.99.09.60.04
7-8	PISIGOT DE MONTFORT	02.99.09.00.29
14-15	GENDRIN DE IFFENDIC	02.99.09.70.29
21-22	ROUAULT DE MONTAUBAN	02.99.06.53.94
25	BILLON HELEUX DE ROMILLE	02.99.23.24.56.
28-29	CARIOU DE BRETEIL	02.99.06.01.62